

PROGRAMME D'EXCELLENCE POUR LA BIODIVERSITÉ



MISE EN CONTEXTE

Le Programme d'excellence pour la Biodiversité (PEXBD) vise à rallier un grand nombre de municipalités afin de préserver et mettre en valeur la biodiversité québécoise. Basé sur le même principe que les autres programmes d'excellence de Réseau Environnement, il cherche à **accompagner, outiller et reconnaître** les organismes municipaux qui s'engagent en matière de protection de la biodiversité sur leur territoire. Le programme s'adresse aux organisations municipales (OM) : MRC, municipalités et villes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- 1** **Sensibiliser** les organisations municipales et mettre en valeur les avantages directs de la protection des écosystèmes
- 2** Outiller les participants via une **méthodologie commune** et des **outils de suivi** permettant d'avoir une bonne connaissance de leur territoire et de leurs pratiques de gestion de la biodiversité
- 3** **Intégrer la préservation et la mise en valeur de la biodiversité** dans le plan d'aménagement du territoire
- 4** Stimuler l'**approche participative** et le **partage d'expertise** entre les professionnels du milieu
- 5** **Former des membres clés des organisations municipales** sur les techniques de conservation et de mise en valeur de la biodiversité et sur l'utilisation des indicateurs
- 6** **Évaluer les actions annuellement** et **reconnaître les efforts** des organisations municipales qui s'engagent en matière de préservation de la biodiversité

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce que le programme offre :

- **Approche participative** et accès à un **réseau de spécialistes**
- Deux **formations** par année et **partage d'expertise** via des communautés de pratique
- Accès à une **information de pointe et des outils**
 - o Grille d'indicateurs, guides, soutien géomatique, plateforme d'échange, etc.
- **Accompagnement** par une personne ressource pour guider les municipalités dans la mise en œuvre du programme
- **Reconnaissance** du positionnement de l'organisme municipal en tant que leader dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité au Québec lors d'un évènement dédié

CE QUE CELA ENTRAÎNE COMME IMPLICATION POUR VOUS

- Participer aux communautés de pratique et formations
2x 1 journée en présentiel ou 2x ½ journée en virtuel, par année
- Compléter les données nécessaires pour l'évaluation de la performance, selon les exigences
1 ½ à 2 jours par année, selon les estimations issues du test pilote
- Payer les coûts d'adhésion annuels

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Le programme mise sur l'**approche participative** et le **partage d'expertise** pour améliorer les pratiques et viser l'excellence en gestion de la biodiversité.

Les progrès de l'organisme municipal participant sont évalués annuellement grâce à une grille d'indicateurs. Cette évaluation se décline en **Niveaux** et en **Étoiles**, qui permettent respectivement de mesurer la progression ainsi que la performance.

Les Niveaux

Basés sur des données descriptives (qualitatives), ils permettent d'évaluer la progression de l'organisation municipale dans la mise en œuvre des actions.

Les Étoiles

Basées sur des données numériques (quantitatives), elles permettent de mesurer la performance de l'organisme municipal.

L'amélioration continue de chaque organisme participant est récompensée par des **reconnaisances** lors d'une cérémonie annuelle.

Le programme n'offre pas de soutien financier pour des projets.

Toutefois, il offre une légitimité à la municipalité participante, l'accompagne dans les processus et facilite le partage de connaissance, dont :

- *les ressources à disposition des municipalités*
- *les étapes de mise en œuvre des projets*
- *les bonnes pratiques en gestion de la biodiversité*
- *des exemples de réalisations optimales*

L'ÉVALUATION

L'évaluation est basée sur **dix indicateurs** de biodiversité qui ont été élaborés par Réseau Environnement et un comité de spécialistes issus du secteur municipal.

Objectif : Augmenter le niveau de connaissances et de suivis réalisés par les organismes municipaux participants, pour les amener à prendre des décisions éclairées basées sur des faits et des résultats.

Les indicateurs sont divisés en trois thématiques :

2 indicateurs de **Gouvernance**

5 indicateurs de **Préservation de la biodiversité**

3 indicateurs de **Multifonctionnalité**

LES INDICATEURS

GOVERNANCE

- 1 Intégration de la préservation de la biodiversité dans les activités municipales
- 2 Ressources attribuées à la biodiversité

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- 3 Territoires dont l'affectation et l'usage bénéficient d'une vocation de conservation
- 4 Fragmentation et corridors écologiques
- 5 Grands écosystèmes et occupation du sol
- 6 Espèces à statut
- 7 Espèces exotiques envahissantes

MULTIFONCTIONNALITÉ

- 8 Santé et loisirs
- 9 Services écosystémiques
- 10 Engagement collectif lié à la biodiversité

Ces indicateurs se veulent évolutifs pour suivre les recommandations des organisations participantes et autres professionnels et s'adapter au contexte municipal, aux nouvelles connaissances en la matière et aux exigences gouvernementales.

La municipalité procède à l'auto-évaluation de son niveau de performance grâce au suivi de ces indicateurs clés et d'outils fournis afin de compiler les données. Les informations sont évaluées par la coordonnatrice du programme de Réseau Environnement et validées par le chargé de projet. Les niveaux de performance sont ensuite attribués aux organismes municipaux participants selon les critères quantitatifs basés sur la grille d'indicateurs.

UN GUIDE POUR ORIENTER

Un guide d'accompagnement, développé en collaboration avec des spécialistes, est remis aux municipalités pour les orienter tout au long de la mise en place du programme dans la réalisation d'actions pour préserver la biodiversité sur leur territoire. Ce guide se veut un outil et une source d'information qui regroupe les ressources à la disposition des municipalités, des exemples de réalisations optimales et une liste d'étapes pour se familiariser avec la mise en œuvre et le suivi de projets pour la biodiversité. Pour s'adapter à la réalité du terrain et aux besoins des participants, ce document sera régulièrement mis à jour.

En complément de l'analyse des données fournies par les municipalités participantes, une étude en géomatique est réalisée par un ou une spécialiste. Cette étude poussée vise à renforcer les connaissances des participants vis à vis de leur territoire et de faciliter la visualisation et la planification des actions.

UNE EXPERTISE EN GÉOMATIQUE

UN PROGRAMME ÉVOLUTIF

Le programme se veut flexible, évolutif et inclusif. Une mise à jour annuelle est appliquée pour répondre aux besoins et commentaires reçus des participants, aux nouveautés réglementaires, aux nouveaux objectifs fixés, etc.

À l'inscription : Réception des outils

Printemps : Première communauté de pratique et formation

Automne : Deuxième communauté de pratique et formation

Hiver : Compilation des données par l'organisme municipal, avec le soutien du chargé de projet de Réseau Environnement au besoin
Évaluation des données par Réseau Environnement

Fin de l'hiver : Remise des reconnaissances

CALENDRIER

Activité	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Communautés de pratique #1												
Communautés de pratique #2												
Compilation des données dans l'outil												
Évaluation des données												
Remise des reconnaissances												

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- S'engager à participer au programme et à déléguer une **personne-ressource**, par adoption d'une résolution du conseil municipal si nécessaire ;
- Payer les **frais d'adhésion**.

L'adhésion est pour une année. Le tarif est calculé en fonction de la population desservie par les organismes municipaux. Les tarifs 2022 sont décrits ci-dessous.

Un rabais s'applique lors de l'adhésion à plusieurs programmes d'excellence de Réseau Environnement.

Population desservie	Tarifs 2024 pour les non membres (inclut une adhésion à Réseau Environnement et les avantages associés)	Tarifs 2024 pour les membres
Moins de 5 000 habitants	740 \$	420 \$
5 001 à 10 000 habitants	1 100 \$	780 \$
10 001 à 25 000 habitants	1 810 \$	1 140 \$
25 001 à 50 000 habitants	2 600 \$	1 600 \$
50 001 à 100 000 habitants	3 780 \$	2 280 \$
100 001 à 250 000 habitants	5 370 \$	3 040 \$
250 001 habitants et plus	7 810 \$	3 710 \$

CE PROGRAMME VOUS INTÉRESSE ?

Pour obtenir plus d'information ou pour adhérer, contactez
astevenin@reseau-environnement.com
 ou visitez notre site web : <https://reseau-environnement.com/secteurs/biodiversite/programme-biodiversite/>